



# LES ARCHERS DU SASSE

Règlement de compétition amicale



## LES FLÈCHES DU SASSE

*Compétition amicale de parcours – 3D / Nature / Campagne*

### 1. Présentation

Les Archers du Sasse organisent une compétition amicale de tir à l'arc en discipline parcours, ouverte à tous les clubs invités. L'objectif est de partager un moment convivial autour du tir en extérieur, dans le respect du matériel, de la nature et des règles de sécurité.

### 2. Composition du parcours

Le parcours comprend 21 cibles réparties comme suit :

- 7 cibles 3D
- 7 cibles Nature (distances inconnues)
- 7 cibles Campagne, dont 3 en distances connues et 4 en distances inconnues

L'ordre de passage entre les trois ateliers (3D, Nature, Campagne) sera défini par les organisateurs et communiqué le jour de la compétition afin de fluidifier la circulation des groupes.

### 3. Catégories

Les tireurs sont répartis par catégorie d'arc et par sexe. Les tranches d'âge habituelles (U13, U15, U18, U21, S1, S2, S3) peuvent être appliquées selon le nombre d'inscrits.

| Catégorie d'arc            | Divisions proposées |
|----------------------------|---------------------|
| Arc classique (Recurve)    | Dame / Homme        |
| Arc à poulies (Compound)   | Dame / Homme        |
| Arc nu (Barebow)           | Dame / Homme        |
| Arc traditionnel / Longbow | Dame / Homme        |

Le club organisateur se réserve le droit de regrouper des catégories si le nombre d'inscrits est insuffisant.

## 4. Nombre de flèches et notation

À titre indicatif, et à ajuster selon les usages habituels de votre fédération :

- Cibles 3D : 2 flèches par cible, barème habituel 3D .
- Cibles Nature : 2 flèches par cible, barème habituel Nature.
- Cibles Campagne : 3 flèches par cible, barème habituel Campagne (blason à 5 ou 6 zones).

Les distances connues seront signalées par un panneau sur le pas de tir. Les distances inconnues ne sont communiquées à aucun tireur avant son tir.

## 5. Sécurité

- Le port d'une tenue adaptée et d'un matériel conforme et en bon état est obligatoire.
- Chaque tireur doit être couvert par une licence (FFTA, UFOLEP, FFTL).
- Les groupes ne dépassent pas 4 tireurs et progressent ensemble d'une cible à l'autre.
- Il est interdit de décocher une flèche tant que tous les membres du groupe ne sont pas au pas de tir, et de récupérer les flèches avant l'accord du groupe.
- Les consignes de sécurité données lors du briefing d'accueil doivent être respectées en toutes circonstances.
- 

## 6. Déroulement de la journée

- Accueil et éménagement des équipes / tireurs.
- Briefing sécurité et présentation du parcours.
- Départs simultané par groupes .
- Tir des 21 cibles, ramassage collectif des flèches après chaque volée.
- Remise des feuilles de marque au retour.
- Proclamation des résultats et remise des récompenses.

## 7. Classement et récompenses

Le classement se fait par addition des points obtenus sur les 21 cibles. En cas d'égalité, le départage se fait au plus grand nombre de meilleurs résultats sur les cibles Nature, puis Campagne, puis sur les cibles 3D.

Un podium (1er, 2e, 3e) est établi par catégorie. Le club organisateur se réserve la possibilité de prévoir un lot de bienvenue pour chaque participant.

Le vainqueur de l'ensemble de la compétition est désigné séparément, à l'issue d'une cible bonus tirée entre les premiers de chaque catégorie (voir article 8).

## 8. Cible bonus – Départage du vainqueur

Afin de désigner le vainqueur de la compétition, une cible « bonus » sera tirée en fin de journée par le premier de chaque catégorie.

- Cette cible bonus n'est dévoilée qu'à l'issue de la compétition, une fois le classement de chaque catégorie établi.
- Chaque premier de catégorie s'affronte sur cette cible unique, dans les conditions annoncées par les organisateurs le moment venu.
- Le tireur obtenant le meilleur résultat sur cette cible bonus est déclaré vainqueur de « Les Flèches du Sasse ».
- En cas d'égalité sur la cible bonus, une flèche supplémentaire (mort subite) départage les tireurs concernés.

## 9. Réclamations

Toute réclamation concernant la notation d'une cible doit être formulée sur place, avant la validation de la feuille de marque, auprès d'un responsable du club organisateur. Les décisions du jury de la compétition sont sans appel.

## 10. Divers

- Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation de matériel personnel.

- Les participants s'engagent à respecter les sites naturels traversés (déchets, faune, propriétés privées).
- Des photos pourront être prises pendant la compétition à des fins de communication du club ; toute personne s'y opposant est invitée à le signaler à l'accueil.

*Ce règlement peut être adapté par les organisateurs en fonction du nombre de participants et des contraintes du terrain.*

